



NOTAIRES
Domaine de Montgéralde

Successeur et détenteur des minutes des
Maîtres Robert, Guy et Evelyne GUATEL

Sandra GERMAIN-PORSAN-CLÉMENTÉ
Notaire

Kelly RENÉ-CORAIL-GERMAIN
Notaire

MODELE DE TESTAMENT OLOGRAPHE

*Le testament olographe doit être impérativement et entièrement rédigé de la main de l'auteur.
Ce modèle est donc à recopier et compléter à la main sur une feuille vierge.*

CECI EST MON TESTAMENT

Je soussigné (nom et prénom), né(e) le (date de naissance à (ville du lieu de naissance), domicilié(e) au (votre adresse actuelle) sain d'esprit et non placé sous une mesure de protection des majeures.

Etablis mon testament dans les formes du testament olographe,

"Déclare établir mes dispositions de dernières volontés dans les termes suivants :

Lègue à (nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaires de Pacs, ami, frère, sœur, enfant)

Né(e) (le date de naissance du ou des bénéficiaires).

La totalité de mes biens mobiliers et/ou immobiliers (en pleine propriété ou en usufruit)

Ou

Tel bien à un tel/telle (en pleine propriété ou en usufruit)

Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Fait et écrit en entier de ma main, librement, avec la pleine jouissance de mes facultés intellectuelles."

Fait et passé à

Le

Signature.



Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 sauf le mercredi de 8h00 à 13h00 – Réception sur rendezvous - 05.96.75.28.00

SELARL Sandra GERMAIN – PORSAN-CLÉMENTÉ titulaire d'un office notarial. 10 avenue Louis Domergue 97200 FORT-DE-FRANCE
Membre d'une association agréée. Site web : <http://germain-porsan-clemente-montgeralde.notaires.fr> - @ : office.quatel-clemente@notaires.fr

Rappel :

LE TESTAMENT DOIT ETRE ECRIT EN ENTIER DE VOTRE MAIN, DATE ET SIGNE.

Une seule écriture et une seule signature doivent figurer sur le testament : les vôtres.

A défaut, le testament pourra être déclaré nul.

Conseils à suivre :

- *Eviter les ratures et surcharges, exprimer clairement et simplement vos volontés, les testaments longs sont parfois dangereux car il peut alors y avoir des risques de contradiction.*
- *Numérotez le nombre de feuillets que contient le document et faites apparaître en bas de chaque feuillet comme l'exemple suivant pour 4 feuillets, inscrire sur chaque : 1/4, 2/4, 3/4, 4/4. Si vous écrivez seulement au recto rayer le verso d'un grand trait en travers sur toute la diagonale. Signez chaque feuillet, en bas de page, sous le texte.*
- *Déposer sans délai le testament à l'office notarial pour assurer sa conservation et le faire également inscrire au fichier central des dispositions de dernières volontés.*

Rappel : le droit français ne permet pas d'exclure les héritiers réservataires de votre testament. Ainsi vos descendants ou à défaut de descendants, votre époux(se) dispose d'une part minimale de vos biens nommés réserve héréditaire qui varie en fonction du nombre d'enfants. Pour déterminer la réserve héréditaire et la quotité disponible dont vous pouvez disposer vous trouverez toutes les informations sur notre site internet. En revanche, sans héritier réservataire, vous êtes libre de léguer vos biens à la personne de votre choix.